

## Séance du 28 avril 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-huit avril à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de cette commune légalement convoqué, se sont réunis au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAILLY Franck, Maire.

Présents : Mesdames BETTON Marie, GOBBILLOT Isabelle, Messieurs BAILLY Franck, BAILLY Maxime, FREMAUX Jean-Jacques, MANCIER Bruno.

Absents excusés : Mesdames BEGNY Morgane, MORA Sophie, PROLA Hasina, VOS Odile, Monsieur PHILIPPE Tristan.

Secrétaire de séance : Madame BETTON Marie.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

### Ordre du jour :

- Fin de la première tranche de sécurisation de l'église
- Informations
- Questions diverses

### **I- FIN DE LA PREMIERE TRANCHE DE SECURISATION DE L'EGLISE**

Monsieur le Maire indique que la première tranche des travaux est terminée et fait un point financier.

Voir le tableau joint.

Il reste donc environ 56000€ à payer, ce qui correspond à peu près à la TVA que la commune récupérera dans 2 ans.

La subvention allouée par la région sera connue ultérieurement, la commission responsable ne se réunissant qu'en mai prochain.

Plus de 58000€ de subventions restent à percevoir, cette somme permettra de financer le reste dû aux entreprises.

La commune est en attente du chiffrage de la deuxième tranche de travaux par M.GISSINGER, architecte. Une fois ce chiffrage obtenu, il sera possible d'estimer quand pourront se poursuivre les travaux.

## II- INFORMATIONS

### Orange

L'opérateur Orange annonce la fin du réseau cuivre pour 2030. Cela ne devrait pas avoir de conséquences pour le village qui a priori est déjà complètement relié à la fibre.  
Mais il va lui être signalé que leur couverture est faible, nombre de portables captent difficilement le réseau.

### Nouvelle signalétique

Des volontaires débiteront la mise en place de la nouvelle signalétique (Mairie, salle des fêtes, cimetière, aires de pique-nique ...) le vendredi 1<sup>er</sup> mai.

### 8 Mai

A l'occasion de la commémoration du 8 mai, la plaque apposée à la mémoire du résistant René Retaux sera inaugurée, dans l'ex-rue de la Chapelle qui portera désormais son nom.

### 24 Heures de la Biodiversité

Les 13 et 14 juin prochains, la LPO viendra faire un nouvel inventaire de la biodiversité dans le village. Elle était venue une première fois en 2015.

### Nids de poule

Les plus gros nids de poule, essentiellement Chemin de la Scierie et bas de la rue du Moulin côté gare, ont été marqués.  
L'information a été transmise au Grand Reims. L'entreprise GUINTOLI interviendra pour les reboucher.  
Une couche de gravillons sera également déposée au niveau des bas-côtés près de l'aire de pique-nique Chemin de la Scierie.  
Monsieur le Maire rappelle qu'il a fait à de nombreuses reprises une réclamation pour la réfection des bas-côtés de la rue du Moulin où un drainage est indispensable, ceci n'étant pas de la compétence de la commune.

## III- QUESTIONS DIVERSES

Monsieur FREMAUX fait part de son mécontentement quant à la gestion de la sécurisation du chantier de l'église.  
Voir le courrier joint.

Fin de séance 20 heures.

BETTON Marie

GODBILLOT Isabelle

BAILLY Franck

BAILLY Maxime

FREMAUX Jean-Jacques

MANCIER Bruno

TRAVAUX EGLISE  
TRANCHE 1

	Devis	Somme payée	Reste dû
Le Bâtiment Associé	67769,02	39872,13	27896,89
Lemoine	2400	988,11	1411,20
Coanus	66401,40	46942,44	19458,96
JD Charpente	71673,64	71673,64	0
Antoine	17400	10092	7308
Gissinger	24640,20	24640,20	0
TOTAL	250284,26	194208,52	56075,74
Subventions			
DETR	62417	44000	18417
CUR	50000	20000	30000
Fondation du Patrimoine	9970	0	9970
Région			
TOTAL	122387	64000	58387

Je souhaite m'exprimer sur la gestion calamiteuse du chantier de l'Eglise en tant que victime par atteinte aux biens et à l'intégrité physique des personnes.

Depuis 1 an et demi, j'ai un cancer du colon et je préférerais mourir de celui-ci plutôt que de travaux mal gérés. Et j'ai également une petite fille de 1 an et demi.

Liste d'objets tombés de l'échafaudage pendant les travaux : morceaux de chevrons, liteau, plaque entière de polystyrène, boulon de diam. 10 longueur 80 mm, vis métal longueur de 120 mm.

Le 20 février lorsque je me suis aperçu de cela, je suis allé voir le couvreur qui m'a expliqué qu'il n'y avait pas de filet de protection pourtant obligatoire pour la sécurité des travailleurs et des biens des tiers et de leur intégrité physique et qui devait en parler à son chef.

Je n'ai eu aucun retour.

Pour la réunion finale de chantier du 23 mars, j'ai « écrit » un petit texte expliquant la situation.

Chute de tuiles et d'objets divers. Et casses de tuiles sur ma toiture entièrement refaite il y a 20 ans en tuiles plates en terre.

Effectivement mi-avril, un échafaudage a été installé dans ma cour par le bâtiment associé et les tuiles apparentes ont été réparées par la société de couverture. Il faudra un an avant de s'apercevoir d'une quelconque fuite sur la toiture.

Sauf que le coordonnateur SPS n'a pas surveillé l'exécution de ce qui devait se mettre en place.

Que la société devant installée le filet ne l'a pas fait.

Que la pose obligatoire du filet a sûrement été facturée.

Que l'architecte a touché sa commission sur cette pose.

Ce que je trouve déplorable c'est qu'à aucun moment dès l'ouverture du chantier personne ne se soit inquiété des nuisances aux riverains et aux passants (toit de la sacristie également chargé de déchets).

Pas un mot, pas une visite sur les risques encourus !

Et lorsque j'ai vu le représentant de l'architecte comme celui du bâtiment associé tout le monde est tombé des nues sur la non installation du filet et pourtant ça se voit.

La question est : que font ces gens sur leur rendez-vous de chantier ?

Le seul à m'avoir présenté des excuses est le directeur du bâtiment associé.

Puisque personne ne s'est intéressé aux habitants de cette commune. Et pourtant ce sont des travaux financés par de l'argent public. Notamment nos impôts fonciers.

Si des travaux doivent être à nouveau entrepris contre mon habitation, je veux absolument être associé à la réunion sécurité avec le coordonnateur SPS et l'architecte.